

Paris, le 21 mars 2018

LE PRESIDENT

Objet : **Lettre ouverte au LCL (er) Guillaume Ancel pour son livre « Rwanda, la fin du silence »**

Mon jeune camarade,

Vos deux premiers livres sont passés inaperçus, mais votre dernier livre « *Rwanda, la fin du silence* » vient de faire la « Une » de deux quotidiens français de renom. Et comme vous faites état d'être Saint-Cyrien, c'est à ce titre qu'en ma qualité de Président de la Saint-Cyrienne, je me permets de vous répondre.

En effet, la nature des propos tenus, la mise en cause de plusieurs officiers, saint-cyriens ou non, et la critique acerbe d'une opération conduite par l'armée française dans des conditions difficiles et complexes, ainsi que la remise en cause de formations comme les Forces spéciales ou la Légion étrangère, m'amènent à réagir. Je laisse le soin aux officiers qui ont conduit l'opération *Turquoise*, ou aux historiens, de répondre sur les faits relatés et votre interprétation. En revanche, vos écrits, 24 années après les faits, appellent trois remarques au nom de l'éthique de l'officier.

A *La Saint-Cyrienne*, nous mettons un point d'honneur à respecter largement le droit d'expression des militaires, ne serait-ce qu'en ouvrant à tous les saint-cyriens nos colonnes ; mais cette liberté a des limites et à en abuser, on risque de se décrédibiliser à l'égard du lecteur, qui ne pourra pas s'empêcher de se dire : « il aurait mieux fait de se taire ! » En l'occurrence, il n'est pas très élégant de critiquer une institution, et plus précisément l'armée de Terre, qui vous a instruit, formé, et payé durant plus de 20 ans ; il l'est encore moins de le faire, après avoir quitté le service, alors que l'on bénéficie d'une pension de retraite ; et il ne l'est plus du tout de citer, sous le couvert d'anagrammes, le nom d'officiers, que tout le monde peut aisément retrouver et qui sont toujours de ce monde et, pour certains, en activité ! Quel mauvais exemple pour les jeunes officiers en formation et quelle déception pour la communauté saint-cyrienne !

De plus, si aujourd'hui la loi permet à un soldat de refuser un ordre illégal, il est surprenant, plus de 20 années après les faits, de critiquer les choix faits par le gouvernement de l'époque et les opérations conduites par des officiers ! Dans notre histoire militaire récente, certains l'ont fait, notamment en 1940, d'autres en 1961 ; mais ils ont eu le courage intellectuel et physique de prendre cette décision au moment des faits, de risquer leur carrière et leur avenir dans leur choix, voire de mettre leur peau au bout de leurs idées !

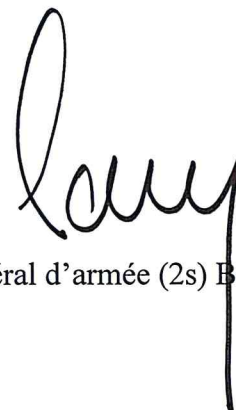
.../...

Rappelons-nous par exemple, que l'épouse du jeune lieutenant Saint-Hillier - dont le 1<sup>er</sup> bataillon de Saint-Cyr porte aujourd'hui le nom - a vu un matin de l'été 1940, une affiche placardée sur la porte d'entrée de sa maison, annonçant que son mari était condamné à mort, pour avoir suivi de Gaulle avec son régiment, la 13<sup>e</sup> Demi-Brigade de Légion Étrangère ! Si donc, l'opération Turquoise fut aussi scandaleuse que vous le prétendez, pourquoi ne l'avez-vous pas dit, écrit ou dénoncé au moment des faits, ou du moins à votre retour en France ? 24 ans de silence, c'est étrangement long...

Enfin, rappelez-vous qu'un soir de juillet 1986, alors que vous étiez l'élève-officier d'active Guillaume Ancel, vous avez été baptisé à Coëtquidan au cours d'une cérémonie, à la fois belle et émouvante, le Triomphe. Ce soir-là, en répondant au commandement « *A genoux, les hommes ! Debout, les Officiers !* », vous êtes entré dans la grande famille des saint-cyriens. Mais au-delà du cérémonial, vous vous êtes surtout engagé à mettre votre honneur à défendre la France, à faire passer le service du pays avant vos propres intérêts, et à le faire par les armes, c'est-à-dire en étant prêt à risquer votre propre vie. Alors, à la lecture de vos écrits, permettez-moi de vous interpeller, en vous disant : « qu'avez-vous fait des promesses de cet engagement ? » Car, cette cérémonie nocturne, au-delà de son caractère solennel, reste un engagement personnel fort pour la durée du service et, au-delà, pour la vie ! Et comme le dira le commandant de Saint-Marc à son procès : « On peut demander beaucoup à un soldat, en particulier de mourir, ....mais on ne peut lui demander de se parjurer ».

Mais l'affaire est plus grave et surtout bien plus triste, quand l'auteur est un saint-cyrien et qu'il le fait de sa propre initiative.

En route amitié !



Le Général d'armée (2s) Bruno DARY